

8 Société et Culture

Piéton

Déchets industriels polluants



Photo : IMM/ L'Union

Les garages anarchiques installés dans tous les coins de rue et aux abords de la route à Lebamba, chef-lieu du département de la Louetsi-Wano, sont à l'origine des déchets industriels métalliques. Des carcasses de véhicules, à la vieille ferraille et autres objets polluent non seulement l'environnement mais, surtout, ternissent l'image de la ville, déjà assombrie par les ordures de tout genre, produites par certains opérateurs économiques. Les responsables municipaux pourraient résoudre le problème en instaurant par exemple une taxe contre la pollution que les pollueurs payeraient.

Caniveau ou poubelle



Photo : IMM/ L'Union

Les habitants de la commune de Lébamba confondent-ils un caniveau à une poubelle? On est tenté de le croire, d'autant que la plupart des caniveaux de la ville sont jonchés d'ordures de toutes sortes. Ce qui empêche les eaux pluviales de couler librement. Avec toutes les conséquences qu'on sait : destruction de la route, avilissement et pollution de l'environnement urbain.

Entre crevasses et mares



Photo : IMM/ L'Union

L'axe routier Lebamba-Bongolo est devenu impraticable. La route s'est détériorée considérablement, au point où il est difficile pour les usagers de circuler en toute quiétude. Surtout pour de nombreuses personnes qui se rendent à l'hôpital de Bongolo. En temps de pluie, les crevasses et autres nids-de poule se transforment en marigot ou lac dont la profondeur inquiète de nombreux automobilistes. Le Conseil départemental n'ayant pas les moyens pour leur réfection, les populations ont le regard tourné vers le gouvernement pour l'amélioration de cette voie très fréquentée.

Par IMM

Restitution des biens culturels/Rencontre entre le ministre d'Etat à la Culture et les universitaires

En débattre autour d'une table ronde

Cadette Ondo Eyi
Libreville/Gabon

LE ministre d'Etat chargé de la Culture, Alain Claude Bilie-By-Nze, a reçu hier au Palais des sports et la culture de Libreville, un collectif d'universitaires pour évoquer la question de la restitution des biens culturels africains décidée par le président français, Emmanuel Macron.

Il a été décidé, au sortir de cette rencontre de l'organisation d'une table ronde ce mardi 27 novembre 2018 avec l'ensemble des experts, pour en débattre publiquement. Elle donnera donc lieu à un ensemble d'interventions des universitaires gabonais de plusieurs disciplines : histoire, anthropologie, littérature, philosophie, arts, etc. Ces disciplines serviront de base pour que cette question soit débattue à travers tous ces aspects.

« Une commission a donc été mise en place pour voir dans quelles conditions et modalités il fallait restituer ces objets à l'Afrique. Les collègues universitaires français et sénégalais ont commis un rapport qui a été rendu au président Macron. Celui-ci préconise qu'il y ait non seulement restitution, mais aussi qu'il faille modifier la loi



Photo : COE

Le ministre d'Etat chargé de la Culture, Alain Claude Bilie-By-Nze, échangeant avec les universitaires.



Photo : COE

Une vue de la délégation des universitaires présents hier à la réunion

française qui, jusqu'à présent, avait rendu inaccessible de telles pièces», a expliqué le Pr Pierre-Claver Mongui de l'Université Omar Bongo (UOB). Revenant sur la question de la conservation de ces œuvres d'art, le Pr Mongui rassure que

des mesures sont en train d'être mises en place par les autorités pour assurer une meilleure conservation. « Beaucoup de pays africains ont déjà des musées dignes de ce nom, qui peuvent recevoir dans les conditions comme celles dans lesquelles ces objets étaient en Europe, avec une expertise avérée. Au Gabon, un nouveau musée va bientôt voir le jour du côté du front de mer. Celui-ci contient des espaces adaptés à ce type de préoccupations. Il n'y a donc pas de crainte», a conclu l'universitaire. Pour rappel, il faut noter que la question avait été soulevée par le président français Emmanuel Macron à Ouagadougou, au Burkina Faso, lors de sa visite en Afrique en fin d'année 2017. Il avait fait l'amer constat de ce que plusieurs œuvres d'art africains se retrouvent dans les pays européens, en particulier en France. Et, qu'il fallait que ces objets soient rendus aux propriétaires initiaux, donc les pays africains. Une décision historique, unanimement saluée sur le continent.



Ici et ailleurs

•Bébés génétiquement modifiés
Un acte "dangereux" et "irresponsable"

Une ligne rouge éthique a-t-elle été franchie? Un scientifique chinois a affirmé hier avoir fait naître les premiers bébés génétiquement modifiés, une annonce fustigée par de nombreux chercheurs comme un acte "dangereux" et "irresponsable". He Jiankui, professeur d'université à Shenzhen, dans le sud de la Chine, a annoncé dans une vidéo diffusée sur YouTube la naissance "il y a quelques semaines" de deux jumelles dont l'ADN a été modifié pour les rendre résistantes au virus du sida.

Cette annonce a soulevé une vague de critiques dans la communauté scientifique, y compris au sein de l'université du chercheur, l'Université de sciences et technologie du Sud, qui l'a désavoué et s'est dit "profondément choquée".

He Jiankui, qui a été formé à Stanford aux États-Unis et qui dirige un laboratoire spécialisé dans le génome à Shenzhen, explique avoir employé la technique Crispr-Cas9, dite des "ciseaux génétiques", qui permet d'enlever et de remplacer des parties indésirables du génome, comme on corrige une faute de frappe sur ordinateur. Les jumelles, surnommées "Lulu" et "Nana", sont nées après une fécondation in vitro, à partir d'embryons modifiés avant leur implantation dans l'utérus de la mère.

•Cinéma
Bertolucci, clap de fin



Photo : AFP

Le réalisateur italien Bernardo Bertolucci, auteur notamment du "Dernier Tango à Paris", est mort à Rome à l'âge de 77 ans, ont rapporté hier les médias italiens. Bernardo Bertolucci, considéré comme l'un des derniers géants du cinéma, avait remporté l'Oscar du meilleur réalisateur en 1988 pour "Le Dernier Empereur".

Créateur fécond, dont la fresque "Novecento" (1900) a acquis le statut d'œuvre classique majeure dans son pays, est aussi celui par qui le scandale, et la polémique, sont arrivés avec "Le Dernier tango à Paris", réalisé en 1972 à Paris.

Alors véritable légende vivante, Marlon Brando y interprétait un de ses derniers rôles. Une scène de sodomie avait fait scandale et provoqué l'interdiction du film en Italie.

Rassemblés par I. I